

CollègeAhuntsic



**CAHIER
PROGRAMME**
2024 – 2025

500.A1
**Arts, lettres et
communication**
500.AH Études littéraires

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2024 et s'adressent aux personnes inscrites en *Études littéraires* du programme *Arts, lettres et communication* au Collège Ahuntsic.

Bienvenue au Collège Ahuntsic!

Ce cahier-programme d'*Arts, lettres et communication, profil Études littéraires*, vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine des lettres. La grille de cours et le logigramme pédagogique permettent d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Études littéraires* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues.

Le cahier-programme comprend :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'Intranet du Collège.

Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, la réussite de l'épreuve uniforme de langue française est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bonne réussite scolaire!

Buts du programme

Études littéraires

Arts, lettres et communication

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	56,66 unités
<u>Durée de la formation</u>	
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	705 heures d'enseignement
Total :	1365 heures d'enseignement

Se situer dans le monde contemporain de la culture et dans l'histoire de la culture

Le profil *Études littéraires* permet à la personne étudiante de se situer non seulement en regard du domaine de la littérature – de ses œuvres, de ses auteurs et de ses grands courants – mais aussi en regard des domaines des arts en général et ceci, tant sur le plan de la culture nationale que dans une perspective universelle.

Utiliser différents types de langages et moyens d'expression

Plusieurs cours du programme invitent la personne étudiante à saisir la spécificité de chacun des « langages » du domaine des arts, lettres et communication : langage des différents genres littéraires, langage de l'image, langage du cinéma, etc.

Démontrer une capacité de réflexion, d'analyse et de critique

L'analyse et la critique constituent l'une des lignes de force du profil *Études littéraires*. Près de la moitié des cours du programme contribuent à expérimenter et à maîtriser des outils d'analyse dans le domaine des arts, lettres et communication ainsi qu'à s'approprier une démarche critique rigoureuse.

Expérimenter le processus de création

L'expérimentation du processus de création représente une autre ligne de force du programme : exercices d'écriture, exploration et expérimentation de techniques de création littéraire, réalisation et évaluation d'une production. L'accent est mis davantage sur le parcours même de la création que sur la qualité de la production finale.

Communiquer dans la langue d'enseignement

La maîtrise du français écrit et parlé est l'une des aptitudes requises pour entreprendre et réussir le programme. Par ailleurs, la fréquentation d'œuvres littéraires et la pratique de l'écriture autant dans les cours de formation générale en français que dans les cours d'*études littéraires* assurent une consolidation et un enrichissement des acquis linguistiques.

Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement

L'ouverture sur le monde contemporain de la culture suppose une ouverture aux langues. Ce but du programme vise autant l'anglais, langue seconde de la formation générale, que l'allemand et l'espagnol, offerts en cours complémentaires.

Utiliser des méthodes de recherches et les technologies de l'information appropriées

À l'ère de la modernisation de la communication, l'étude dans le domaine des arts, lettres et communication ne peut guère se faire sans l'aide de moyens technologiques de toutes sortes. La personne étudiante doit être en mesure de choisir et d'utiliser les technologies appropriées de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, Internet).

Posséder une capacité d'intégration, de même qu'une aptitude à transférer les apprentissages et à établir des liens entre eux

Le programme permet non seulement d'acquérir des connaissances et des habiletés dans le domaine des arts, lettres et communication, mais aussi de développer sa capacité de réinvestir les apprentissages effectués dans d'autres activités et d'intégrer différents volets de sa formation dans le cadre du projet de fin d'études.

Source : QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE. *Programme d'études préuniversitaires Arts, lettres et communication (DEC)*, Québec, Éditeur officiel, 2013, 83p.

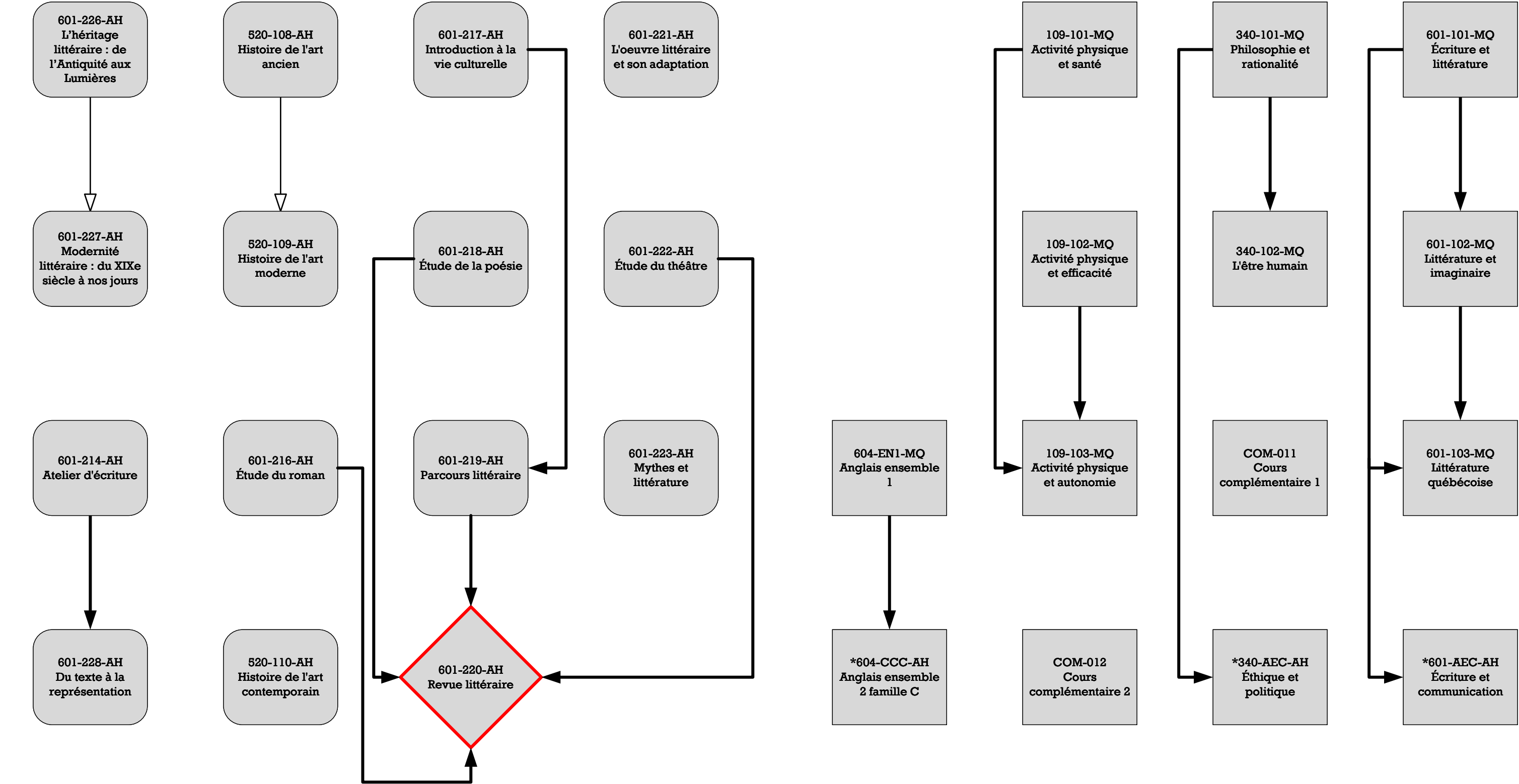
Session 1

Session 2

Session 3

Session 4

Légende



Cours porteur(s) de l'épreuve synthèse de programme (ESP) Formation spécifique Formation générale

*Cours de formation générale propre

---> Corequis (CR) = Le cours corequis doit être réussi avant ou suivi en même temps que le cours avec lequel il est en relation.
→ Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
-> Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.

Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

Grille de cours et descriptifs

500.AH

Arts, lettres et communication - Profil Études littéraires

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
520-108-AH	Histoire de l'art ancien	FS	2-1-3	2,00
601-217-AH	Introduction à la vie culturelle	FS	1-2-3	2,00
601-221-AH	L'oeuvre littéraire et son adaptation	FS	2-1-2	1,66
601-226-AH	L'héritage littéraire: de l'Antiquité aux Lumières	FS	2-1-3	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
520-109-AH	Histoire de l'art moderne	FS	2-1-3	2,00
601-218-AH	Étude de la poésie	FS	2-1-3	2,00
601-222-AH	Étude du théâtre	FS	2-1-3	2,00
601-227-AH	Modernité littéraire: du XIXe siècle à nos jours	FS	2-1-3	2,00
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
601-214-AH	Atelier d'écriture	FS	1-2-3	2,00
601-216-AH	Étude du roman	FS	2-1-3	2,00
601-219-AH	Parcours littéraire	FS	2-1-3	2,00
601-223-AH	Mythes et littérature	FS	2-1-3	2,00
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEC-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
340-AEC-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
604-CCC-AH	Anglais ensemble 2 famille C	FGP	2-1-3	2,00
520-110-AH	Histoire de l'art contemporain	FS	2-2-2	2,00
601-228-AH	Du texte à la représentation	FS	1-3-3	2,33
p 601-220-AH	Revue littéraire	FS	1-2-3	2,00

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et littérature		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à la personne étudiante d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement la personne étudiante à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, elle fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
Philosophie et rationalité		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-101-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et santé		
4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

520-108-AH	2-1-3	2,00 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Histoire de l'art ancien		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Offert en début de formation, ce cours vise à cultiver le regard de la personne étudiante par l'étude d'oeuvres d'art issues de différentes périodes depuis l'Antiquité jusqu'aux Lumières. Il lui propose un premier contact avec l'histoire de l'art occidental et la familiarise à ses méthodes et à son langage. Cet examen de productions marquantes du domaine des arts visuels enrichit les notions acquises dans le cours d'histoire littéraire enseigné à la même session.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure de caractériser des oeuvres d'art ancien. Elle décrit d'abord les principales caractéristiques iconiques, formelles et socioculturelles des oeuvres étudiées. Elle associe ensuite ces caractéristiques au contexte historique auquel les oeuvres appartiennent.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les techniques de fabrication de l'oeuvre d'art ancien (matériaux, supports); ses éléments iconiques (sujets, thèmes, genres); ses éléments formels (composition, espace, ligne, couleur, lumière, texture); ses fonctions et ses destinations; ses influences; ses repères chronologiques et géographiques; son contexte socioculturel. Ces éléments de contenu sont étudiés à partir d'une sélection d'oeuvres de divers médiums de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance, du Baroque et des Lumières.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, la personne étudiante approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Elle procède à l'observation attentive et à la description de diverses oeuvres d'art ancien.

Comme travail personnel, la personne étudiante consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Elle prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition et rédige les travaux liés à ces activités. Elle est appelée à faire des recherches documentaires.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

Français (langue et littérature) (601)

Introduction à la vie culturelle

054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication (atteinte complète)

054R Expliquer les enjeux culturels nationaux (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à la personne étudiante de vivre des expériences liées à la vie culturelle montréalaise, selon quatre grands champs artistiques, soit les arts visuels, les arts du spectacle, le cinéma et la littérature. Le cours peut comporter des sorties (musée, théâtre, etc.), des visites guidées, des rencontres avec des acteurs ou des actrices du milieu culturel. Mis en contact avec diverses institutions, la personne étudiante, en respectant une méthode de recherche appropriée, apprend à reconnaître l'influence des agents et agents culturels sur la production des oeuvres.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'expliquer les enjeux que soulève la culture nationale actuelle. Par l'étude d'objets culturels importants, par la reconnaissance d'institutions marquantes et du rôle de l'État, elle cerne les ruptures et les continuités au regard des formes d'expression et des thèmes propres à la culture québécoise. Elle est en contact avec des organismes où évoluent des auteures, des auteurs et des artistes (théâtres, salles de concert, revues, maisons d'édition, etc.) dans le but d'expliquer les conditions de production et de diffusion des oeuvres. De plus, elle applique une méthode de travail, acquiert un vocabulaire spécifique à l'analyse d'un objet culturel et utilise des instruments de recherche qui lui permettent d'établir des sources documentaires pertinentes.

Les principaux éléments de contenu sont : portrait des différentes institutions culturelles (les théâtres, les musées...); rôle et influence des principaux agents et agents culturels (éditeurs ou éditrices, galeristes...); modes de financement et de production des oeuvres; histoire québécoise des champs culturels (littérature, cinéma, arts de la scène, arts visuels); les notions méthodologiques nécessaires à la rédaction de différents types de travaux spécifiques aux études littéraires (recherche documentaire en bibliothèque, convention bibliographique, médiagraphie, compte-rendu critique, bon usage de la citation, présentation des travaux).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider sa maîtrise des notions méthodologiques (utilisation efficace des outils de recherche, des services de référence et d'une méthode de travail appropriée).

Comme travail personnel, la personne étudiante lit les oeuvres littéraires et les oeuvres théoriques au programme. Elle rencontre des personnes animant la vie culturelle de la métropole. Elle assiste à des spectacles, visite des lieux de diffusion et de documentation et prend contact avec différents médias culturels. Elle réalise des travaux et exercices (recherche, compte-rendu, synthèse, etc.) concernant les textes étudiés, les lieux culturels visités et les spectacles auxquels elle a assisté. Elle doit aussi constituer un dossier de recherche sur une institution culturelle montréalaise reconnue. Enfin, les résultats de ce dossier de recherche feront l'objet d'une présentation orale.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

601-221-AH	2-1-2	1,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
L'oeuvre littéraire et son adaptation		
054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

La relation qu'entretient la littérature avec les autres arts est riche et complexe; elle tourne principalement autour de la question de l'adaptation. Le cinéma et, bien avant lui, la peinture et la musique ont puisé abondamment dans la matière littéraire. Chaque art possède son langage propre. Ainsi, la transposition à l'écran, à la peinture ou à l'opéra du texte littéraire, représente un phénomène majeur que la personne étudiante est amenée à analyser.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure de distinguer la spécificité du langage littéraire de celle d'autres procédés d'expression artistique. Par l'étude d'oeuvres littéraires dans leur rapport aux autres arts (la peinture, la musique et le cinéma), elle décrit le passage d'une forme à une autre et relève les éléments que retient, modifie ou élimine la personne qui adapte un roman, un poème ou une pièce de théâtre. À partir d'un corpus choisi, elle définit les principes qui président à la création de toiles, de spectacles et de films célèbres inspirés d'oeuvres littéraires. Elle est aussi amenée à examiner les enjeux esthétiques et sociaux de l'adaptation. Enfin, le cours comporte un volet créatif en proposant la réécriture d'une oeuvre d'un genre artistique différent (oeuvre musicale, picturale, dramatique, etc.). Par exemple, la personne étudiante pourra rédiger un scénario à partir d'un récit, un poème inspiré d'un tableau, etc. Le tout vise à développer les aptitudes créatrices de cette dernière.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les spécificités du langage littéraire; les principes de l'adaptation en arts visuels, en arts de la scène, au cinéma; les rudiments des techniques d'écriture propres aux différents arts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste aux présentations magistrales de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions.

En atelier, elle assiste aussi à diverses projections d'oeuvres picturales, filmiques et musicales. Elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à faire une analyse comparative, en fonction de la théorie vue en classe, entre une oeuvre littéraire et une autre oeuvre qui s'en inspire, qu'elle soit picturale, filmique ou musicale. Enfin, elle effectue, seule ou en équipe, des exercices qui lui permettent de se familiariser avec certaines pratiques, comme l'écriture scénaristique ou dramatique, l'art de la description, le vocabulaire pictural, etc.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit les oeuvres littéraires et les oeuvres théoriques au programme, étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations, fait de courts travaux et visionne des films. Elle doit aussi, dans le cadre d'un travail de création, produire une adaptation textuelle à partir d'une oeuvre appartenant à un autre genre artistique.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

601-226-AH	2-1-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
L'héritage littéraire: de l'Antiquité aux Lumières		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Offert en début de formation, ce cours permet à la personne étudiante de découvrir de nombreuses oeuvres majeures appartenant à tous les genres (roman, théâtre, poésie). Elle pourra ainsi acquérir une vue d'ensemble de la littérature universelle selon un parcours chronologique des courants, des écoles et des tendances qui se situent entre l'Antiquité et le XVIII^e siècle. Cet examen de productions marquantes du champ littéraire s'enrichit des notions acquises dans le cours d'histoire de l'art enseigné à la même session et couvrant une chronologie analogue.

Au terme du cours, la personne étudiante comprend les principales caractéristiques des courants littéraires qui jalonnent les périodes entre l'Antiquité gréco-latine et la Révolution française (1789). Elle situe les différentes périodes historiques et décrit les éléments constitutifs des grands mouvements littéraires qui sont associés à ces périodes. L'étude des textes lui permet, d'une part, de définir les conditions d'émergence de ces courants en les inscrivant dans le contexte sociohistorique et, d'autre part, d'expliquer les phénomènes de continuité et de rupture qui caractérisent leur évolution.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les grande·s auteur·e·s et les grands genres littéraires de l'Antiquité grecque, du Moyen Âge, de la Renaissance, de la période baroque, du classicisme et des Lumières.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés, d'une part, à dresser un inventaire représentatif des éléments caractéristiques des différents mouvements littéraires et, d'autre part, à établir une corrélation entre ces mouvements et leur société d'appartenance.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit les oeuvres littéraires au programme, étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations et fait de courts travaux. Enfin, tout au long du cours, elle réalise un dossier de synthèse qui vise à rassembler les connaissances acquises pendant la session.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature et imaginaire		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à la personne étudiante de parcourir des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène la personne étudiante à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative: plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans des travaux et des exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
L'être humain		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-102-MQ	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et efficacité		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles, lui permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs, avec obligation de résultats, axée sur l'amélioration de ses habiletés et de ses attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant évalue d'abord ses forces et ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie. Ensuite, il formule ses objectifs personnels par rapport à ces habiletés et à ces attitudes et identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. En tenant un journal de bord, il évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en début de session.

520-109-AH	2-1-3	2,00 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Histoire de l'art moderne		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 520-108-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce second cours d'histoire de l'art consolide et affine la démarche d'analyse de l'oeuvre d'art initialement explorée dans le cours Histoire de l'art ancien du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, il met en lumière les éléments déterminants qui forgent le concept de modernité en arts visuels. Offert de concert avec le cours d'histoire de la littérature, il relie les grandes idées de la modernité artistique aux enjeux littéraires.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'expliquer les principales caractéristiques iconiques, formelles et socioculturelles d'oeuvres d'art moderne. Elle associe d'abord ces différentes caractéristiques au contexte historique des oeuvres étudiées, afin de comparer par la suite les oeuvres entre elles.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les techniques de fabrication de l'oeuvre d'art moderne (matériaux, supports); ses éléments iconiques (sujets, thèmes, genres); ses éléments formels (composition, espace, ligne, couleur, lumière, texture); ses fonctions et ses destinations; ses influences; ses repères chronologiques et géographiques; son contexte socioculturel. Ces éléments de contenu sont étudiés à partir d'une sélection d'oeuvres de divers médiums du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, la personne étudiante approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Elle procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de diverses oeuvres d'art moderne.

Comme travail personnel, elle consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Elle prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition, et elle rédige les travaux liés à ces activités. La personne étudiante est appelée à faire des recherches documentaires.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

Français (langue et littérature) (601)

Étude de la poésie

054S Fonder un jugement critique (atteinte partielle)

054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

De tous les genres littéraires, la poésie est certainement l'un des plus anciens. Aussi la forme poétique offre-t-elle au cours de l'histoire des orientations très variées. Par la lecture d'oeuvres poétiques marquantes (principalement de langue française), la personne étudiante apprend à distinguer les différents éléments constitutifs du langage poétique, en disposant d'une approche théorique précise.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'analyser le langage poétique tel qu'il a évolué au cours des siècles. Disposant d'une connaissance appropriée des principes de versification et de composition, la personne étudiante distingue les différentes formes poétiques, explique les techniques, les procédés d'expression, les conventions qui leur sont associés, ainsi que les innovations formelles qui ont permis de redéfinir la poésie durant la modernité. La personne étudiante applique une approche stylistique des poèmes à l'étude qui lui permet de mettre en relation la signification du poème avec les phénomènes rythmiques, sonores, structurels et sémantiques qui y sont à l'oeuvre. À l'aide de ce modèle d'analyse, elle peut ainsi élaborer une interprétation cohérente et énoncer un jugement critique pertinent tout en mettant en application les notions méthodologiques acquises en première session. Enfin, elle est amenée à exploiter certains éléments constitutifs du langage poétique dans au moins une activité de création.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les différentes conceptions de la poésie; le vocabulaire propre au genre poétique; les procédés stylistiques; les genres et les formes poétiques; les courants de la poésie traditionnelle; la poésie moderne.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider sa compréhension des notions théoriques et à utiliser les outils d'analyse vus en classe.

Comme travail personnel, elle lit les oeuvres littéraires et les oeuvres théoriques au programme et étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations. De plus, elle fait des travaux d'analyse qui s'articulent autour d'une problématique déterminée par la personne enseignante, reposent sur un travail de recherche documentaire et respectent l'approche théorique privilégiée en classe. Ce cours comporte aussi un volet « création » : la personne étudiante effectue des exercices d'écriture qui lui permettront de mettre en pratique certains procédés stylistiques et certaines formes poétiques.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

Français (langue et littérature) (601)

Étude du théâtre

054S Fonder un jugement critique (atteinte partielle)

054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Parallèlement au cours consacré à l'étude de la poésie, ce cours se penche sur un autre genre littéraire : le théâtre. Il propose un survol de l'évolution du genre dramatique, tant sous sa forme textuelle que sous celle de la représentation théâtrale. En abordant des oeuvres marquantes de la dramaturgie internationale de différentes époques, la personne étudiante apprend à distinguer les éléments constitutifs du langage théâtral, en disposant d'une approche théorique précise.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'analyser le texte dramatique tel qu'il a évolué au cours des siècles. Elle distingue les différentes formes théâtrales (tragédie, comédie, drame, etc.), explique les techniques, les procédés d'expression, les conventions qui leur sont associés, ainsi que les innovations formelles qui ont permis de redéfinir le théâtre durant la modernité. La personne étudiante adopte un point de vue théorique fondé sur différents modèles d'analyse : la sémiotique du spectacle, les différentes esthétiques du jeu et de la mise en scène, l'approche sociohistorique. À l'aide de ces modèles d'analyse, elle peut ainsi élaborer une interprétation cohérente et énoncer un jugement critique pertinent. Enfin, la personne étudiante applique certaines notions théoriques liées au spectacle, puisqu'elle est amenée à rédiger des travaux spécifiques comme une analyse scénique ou un compte-rendu critique sur une pièce à laquelle elle aura assisté au préalable. Elle met en application les notions méthodologiques acquises en première session.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : la tragédie grecque; le théâtre shakespearien; le théâtre du XXe siècle; le vocabulaire propre aux genres dramatiques; les spécificités du texte dramatique (temps, espace, action, personnage); l'écriture dramatique (procédés comiques et dramatiques); la dramaturgie (structure dramatique, intrigue, fable); la scénographie (modèles scéniques, décors, costumes, accessoires); les théories du jeu et de la mise en scène.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions.

En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider sa compréhension des notions théoriques et à utiliser les outils d'analyse vus en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit les oeuvres littéraires et les oeuvres théoriques au programme et étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations. De plus, elle fait des travaux d'analyse qui s'articulent autour d'une problématique déterminée par la personne enseignante, reposent sur un travail de recherche documentaire et respectent l'approche théorique privilégiée en classe. Finalement, elle assiste à des représentations théâtrales qui sont analysées.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

601-227-AH	2-1-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Modernité littéraire: du XIXe siècle à nos jours		
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 601-226-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'inscrit en continuité avec le cours d'histoire littéraire de première session et, ce faisant, poursuit l'objectif de fournir à la personne étudiante une culture littéraire significative par la lecture d'oeuvres majeures appartenant à tous les genres (roman, théâtre, poésie). La personne étudiante pourra ainsi acquérir une vue d'ensemble de la littérature universelle selon un parcours chronologique des courants, des écoles et des tendances qui ont participé au développement de la modernité et de la postmodernité. Offert de concert avec le cours d'histoire de l'art, il permet donc de relier les enjeux de l'art moderne à ceux de la littérature appartenant à la même période.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'expliquer les principales caractéristiques des courants littéraires qui jalonnent les XIXe et XXe siècles. Elle situe les périodes historiques et décrit les éléments constitutifs des grands mouvements littéraires qui sont associés à ces périodes. L'étude des textes lui permet, d'une part, de définir les conditions d'émergence de ces courants en les inscrivant dans leur contexte sociohistorique et, d'autre part, de comprendre les phénomènes de continuité et de rupture qui caractérisent leur évolution.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : le romantisme, le réalisme, le symbolisme, les avant-gardes littéraires du XXe siècle, la littérature engagée et la littérature postmoderne.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés, d'une part, à dresser un inventaire représentatif des éléments caractéristiques des différents mouvements littéraires et, d'autre part, à établir une corrélation entre ces mouvements et leur société d'appartenance.

Comme travail personnel, elle lit les oeuvres littéraires au programme, étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations et fait de courts travaux. Enfin, tout au long du cours, elle réalise un dossier de synthèse qui vise à rassembler les connaissances acquises pendant la session.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature québécoise		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ; 601-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XXe siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extraits ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à la personne étudiante de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. La personne étudiante peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours l'amène à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit l'exposé magistral, note les éléments importants et participe aux discussions. Elle est appelée, dans des travaux et exercices faits seule ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et autonomie		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ; 109-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 1		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Arts, lettres et communication : Études littéraires doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 1		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-100-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais de base		
4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais.

À la fin du cours, elle sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. La personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter les travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-101-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et communication		
4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire. À la fin du cours, elle sera en mesure de communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours amène à rédiger et à réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Finalement, la personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter divers travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3

604-102-MQ

2-1-3

2,00 unités

Langue anglaise et culture

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire avancé. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, la personne étudiante doit démontrer qu'elle peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, le travail consiste à participer aux activités suivantes seul, à deux ou en groupes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de faire des résumés.

Au laboratoire, le travail consiste à écouter des enregistrements, à regarder des vidéos, à converser, à s'enregistrer et à analyser sa conversation au moyen d'équipements spécialisés et d'Internet. Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de rédiger des résumés.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire afin de se préparer les évaluations orales et écrites.

Niveau 4

604-103-MQ

2-1-3

2,00 unités

Culture anglaise et littérature

4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à une personne étudiante de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. La personne étudiante doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. Elle doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à suivre la présentation magistrale de la théorie, à participer activement au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Également, la personne étudiante présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais, prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, elle peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, des versions cinématographiques de textes déjà étudiés seront visionnées, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, le travail personnel consiste à faire des lectures, à répondre à des questions de compréhension de texte et à effectuer des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression afin de se préparer aux évaluations orales et écrites.

601-214-AH	1-2-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Atelier d'écriture		
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

C'est fort de ses lectures, de son bagage culturel et de son expérience de vie que la personne étudiante peut ici s'engager, de façon dirigée, dans l'aventure de la création littéraire. Sous la forme d'un atelier, ce cours propose l'exploration de différents procédés d'écriture qui lui permettent de découvrir son potentiel créateur et de mesurer ainsi le plaisir que lui procure l'écriture. Une étroite relation de continuité unit ce cours au cours de création qui aura lieu à la session suivante.

Au terme de ce premier cours, tout entier consacré à la création, la personne étudiante applique diverses techniques d'écriture l'amenant à produire de courtes oeuvres. Invitée à concevoir des projets d'écriture, elle doit mettre en pratique des connaissances stylistiques et formelles dans le but de créer divers effets littéraires, tout en ayant le souci d'accorder la forme et le sens. Divers genres littéraires sont explorés (aussi bien le poétique, le narratif que le dramatique) et la personne étudiante tient compte des caractéristiques propres à chacun des genres. La lecture d'oeuvres théoriques et d'essais sur l'écriture accompagne la réflexion de la personne étudiante sur son propre processus créateur, qu'elle est amenée à commenter.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les étapes du processus créateur; les techniques de l'écriture poétique, de l'écriture narrative et de l'écriture dramatique; les contraintes formelles; les différents imaginaires et les diverses conceptions de la création littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle participe aussi à des rencontres avec des créateurs ou des créatrices. Elle fait différents exercices d'écriture et produit de courts textes qui lui permettent d'utiliser efficacement des procédés ou des techniques de création. Ces textes sont soumis à la lecture critique de la personne enseignante et parfois du groupe. Enfin, quelques semaines sont consacrées à un projet commun qui mobilise les efforts de toute la classe : l'écriture d'un spectacle littéraire qui sera réalisé au cours de la session suivante.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit des textes littéraires et des essais portant sur la création. Elle produit de courtes oeuvres dans lesquelles elle justifie de manière pertinente l'existence de liens entre les procédés employés et le sens produit. Elle observe et commente son processus créateur. Elle assiste à des manifestations culturelles liées à la création littéraire. Elle produit un texte s'inscrivant dans le projet de création prévu à la session suivante.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

601-216-AH	2-1-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Étude du roman		
054S Fonder un jugement critique (atteinte partielle)		
054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Depuis plus de deux siècles, le roman s'est imposé comme un genre littéraire dominant dans la littérature occidentale. Son développement est riche et complexe, ses techniques narratives diverses, les sous-genres nombreux. Par l'analyse de textes romanesques tirés d'époques et de corpus variés, la personne étudiante apprend à distinguer les différents éléments constitutifs du genre romanesque, en disposant d'une approche théorique précise.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'analyser la forme romanesque telle qu'elle a évolué au cours des siècles. Elle établit les grandes lignes de son évolution, explique les techniques, les procédés d'expression, et les conventions qui leur sont associés, ainsi que les innovations formelles qui ont permis de redéfinir le roman durant la modernité. La personne étudiante applique une approche narratologique des oeuvres à l'étude qui lui permet de mettre en relation l'intention de sens avec les différentes techniques adoptées par les romanciers et les romancières. À l'aide de ce modèle d'analyse, elle peut ainsi élaborer une interprétation cohérente et énoncer un jugement critique pertinent.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les différentes conceptions du roman; la genèse du roman moderne; les genres et les formes romanesques; les courants du roman traditionnel; le roman moderne; le personnage romanesque et le schéma narratif; la narratologie.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider sa compréhension des notions théoriques et sa maîtrise des outils d'analyse vus en classe.

Comme travail personnel, elle lit les oeuvres littéraires et les oeuvres théoriques au programme et étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations. De plus, elle fait des travaux d'analyse qui reposent sur une recherche documentaire, respectent l'approche théorique privilégiée en classe et dans lesquels elle est amenée à travailler sur une problématique qu'elle a elle-même développée.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

601-219-AH	2-1-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Parcours littéraire		
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication (atteinte partielle)	
0553	Apprécier un ensemble d'oeuvres (atteinte partielle)	

PRÉALABLE ABSOLU : 601-217-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de troisième session propose à la personne étudiante d'explorer des oeuvres sous l'angle d'un sujet. Elle est aussi amenée à démarrer son projet de fin d'études qui se déroule à la quatrième session.

Au terme du cours, la personne étudiante peut analyser un ensemble d'oeuvres réunies autour du sujet choisi par la personne enseignante. Cette approche lui permet d'établir des liens entre différentes oeuvres littéraires appartenant à tous les genres (roman, théâtre, poésie) et issues d'époques variées. Elle est amenée à contextualiser, à caractériser et à commenter ces oeuvres en fonction du sujet qui fera l'objet de son étude. La personne étudiante est aussi invitée à amorcer son projet de fin d'études en prévision du cours Revue littéraire, porteur de l'épreuve synthèse de programme, entreprenant une intégration personnelle de ses acquis en Études littéraires.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les oeuvres liées au sujet choisi par la personne enseignante; la révision des acquis en Études littéraires (connaissances littéraires et théoriques; compétences analytiques, rédactionnelles et méthodologiques).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider son intégration des notions théoriques et sa maîtrise des outils d'analyse vus en classe. En collaboration avec le groupe, elle détermine le sujet qui fera l'objet de la revue littéraire Horizons, dans le cadre du projet de fin d'études.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit des oeuvres littéraires et des oeuvres théoriques au programme, étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations et fait de courts travaux d'analyse en respectant la méthode théorique privilégiée en classe. En prévision du projet de fin d'études, elle doit déterminer l'oeuvre ou les oeuvres dont elle fera l'analyse, les lire, établir une bibliographie commentée et faire des lectures préparatoires en vue de la rédaction d'un plan de rédaction.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

601-223-AH	2-1-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Mythes et littérature		
0553	Apprécier un ensemble d'oeuvres (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Les mythes forment une sorte de fonds collectif inséparable de la production littéraire. Si la littérature sert à conserver les mythes, elle permet aussi d'en fabriquer. Dans ce cours, la personne étudiante est appelée à analyser les grands mythes de la culture occidentale et leurs représentations dans la littérature et les arts. Elle traite autant des principaux récits et personnages des mythologies gréco-romaine et biblique (les mythes fondateurs) que des mythes proprement littéraires.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'analyser des reprises littéraires de divers mythes. À partir d'oeuvres appartenant à divers genres (poésie, récit, théâtre), à des cultures variées (grecque, latine, anglo-saxonne, germanique, américaine ou québécoise) et à des périodes différentes, elle observe les modifications qu'un mythe subit en fonction du contexte de création et de réception de l'oeuvre qui en fait l'adaptation. Elle dégage aussi le sens des ressemblances et des différences avec d'autres reprises du même mythe. Pour approfondir sa réflexion sur la postérité des grands mythes, sur leur caractère transdisciplinaire aussi bien qu'universel, elle commente des oeuvres appartenant à d'autres domaines artistiques (peinture, sculpture, musique, cinéma).

Les principaux éléments de contenu du cours sont : les grands personnages et récits des mythologies gréco-romaine et biblique; des figures mythiques proprement littéraires (Faust, Don Quichotte, Robinson Crusoé, etc.); des figures archétypales (le Père, le Double, l'Autre, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. Elle assiste aussi à diverses projections d'oeuvres picturales, filmiques et musicales. En atelier, elle effectue, seule ou en équipe, des travaux et des exercices destinés à consolider sa compréhension des notions théoriques et sa maîtrise des outils d'analyse vus en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit des oeuvres littéraires et des oeuvres théoriques au programme, étudie la matière vue en classe en prévision des évaluations et fait de travaux d'analyse en respectant la méthode théorique privilégiée en classe.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

Session 4

601-AEC-AH	2-2-2	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et communication		
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des personnes étudiantes. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen ou d'une citoyenne responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène la personne étudiante à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à la personne étudiante de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes: ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à la personne étudiante d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère : contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit la présentation de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-AEC-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
Éthique et politique		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner entre les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. À cette occasion, il se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec des théories et des thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, il s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et des débats actuels en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique, et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'elles soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique en proposant diverses actions possibles à entreprendre, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 2		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Arts, lettres et communication : Études littéraires doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

604-CCC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 2 famille C		

Niveau 1

604-AEX-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme de base

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études.

Les principaux objectifs de cours sont : dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit, s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos, rédiger et réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des personnes étudiantes. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentique, dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert aussi d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-AEC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 1		
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à un champ d'études.

Les habiletés acquises lors du cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement. Elle doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots), utiliser l'information pertinente à la tâche, livrer un message oral (d'au moins 3 minutes) riche en information et utiliser la terminologie appropriée, produire des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique et démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans ses communications (orales et écrites), la personne étudiante assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication et rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en groupe et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-AFC-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 2		
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et utiliser l'information pertinente pour accomplir une tâche précise, reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références, livrer un message oral riche en information en utilisant la terminologie appropriée, produire des communications écrites d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique.

De plus, la personne étudiante doit démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans les communications (orales et écrites), il doit y avoir une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication afin de rendre le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler individuellement, à deux ou en groupe, et à participer aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-AFX-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 3		
4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer de façon nuancée en anglais et de développer son esprit critique.

Les principaux objectifs de cours sont : de communiquer un message oral substantiel, de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, les outils et les méthodes sont présentés en classe pour analyser des textes complexes. La personne étudiante doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Elle doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, la personne étudiante pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites. Le projet de fin de session consiste à rédiger un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

520-110-AH	2-2-2	2,00 unités
Esthétique et histoire de l'art (520)		
Histoire de l'art contemporain		
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'intéresse aux arts visuels du milieu du XXe siècle à nos jours à partir d'une approche thématique. À la suite d'une présentation des enjeux déterminants de l'art contemporain, il explore une pluralité de pratiques artistiques traitant de mêmes sujets afin de mettre en lumière leur diversité culturelle. Les thèmes abordés varient en fonction de l'actualité artistique. Ce cours de dernière session permet également d'ouvrir les horizons de la personne étudiante, en l'initiant à la littérature spécialisée en art contemporain.

Au terme du cours, la personne étudiante est en mesure d'interpréter les spécificités culturelles d'oeuvres d'art contemporain. Elle explique, dans un premier temps, les principales caractéristiques de la période contemporaine en arts visuels et analyse ensuite des oeuvres d'art de cultures diverses.

Les éléments de contenu essentiels de ce cours sont : les concepts d'interdisciplinarité et de mondialisation; l'émergence de nouveaux matériaux et de nouvelles pratiques artistiques; la remise en question des notions d'artiste, d'objet d'art, de lieu d'exposition et de spectateur ou de spectatrice; le changement de paradigme de l'art; la littérature artistique contemporaine et ses lieux de diffusion; la contextualisation géographique et socioculturelle des oeuvres étudiées ainsi que leur analyse formelle, iconique et thématique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

À partir des exposés théoriques et des documents textuels et visuels présentés en classe, la personne étudiante approfondit les notions étudiées par sa prise de notes personnelles et sa participation active aux discussions et aux ateliers pratiques proposés. Elle procède à l'observation attentive, à la description et à l'analyse de diverses oeuvres d'art contemporain.

Comme travail personnel, la personne étudiante consulte les documents visuels et textuels indiqués dans le calendrier de la programmation et réalise les exercices préparatoires aux cours. Elle prend part aux visites dans les musées, les galeries et les autres lieux d'exposition, et elle rédige les travaux liés à ces activités. La personne étudiante est appelée à faire des recherches documentaires. Elle utilise les ressources des lieux de diffusion physiques et virtuels de la littérature artistique contemporaine.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

601-228-AH	1-3-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Du texte à la représentation		
054X Réaliser un projet de création (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-214-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours consacré à la création s'inscrit en continuité du précédent cours de création, dans lequel est amorcé un projet destiné à la représentation publique. En effet, le cours Du texte à la représentation vise à exploiter divers procédés et techniques dans le cadre d'un projet de création visant à « donner vie » au texte. Autrement dit, il s'agit pour les personnes étudiantes de permettre à un texte créé collectivement de sortir du cadre classique de la page ou du livre et d'ainsi atteindre un public par le truchement d'un autre médium. Le projet pourrait ainsi, par exemple, prendre la forme d'une pièce de théâtre, d'un balado, d'une production vidéo ou d'une lecture publique.

Au terme de ce cours, la personne étudiante aura exploré les différentes facettes d'une production de grande ampleur, depuis la conception du projet jusqu'à sa diffusion, en passant par toutes les phases de sa mise en oeuvre. L'élaboration de ce projet de création s'achève par une diffusion publique où la personne étudiante montre son travail à la collectivité. Comme elle réalise ce projet en association avec le reste du groupe, elle observe les règles qui président au travail en équipe. Un examen du processus de création, de l'élaboration à la réalisation, accompagne son travail tout au long du cours. Ce bilan lui permet de porter un regard critique sur son travail et sur sa démarche artistique.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : initiation aux techniques d'interprétation; étude et exploitation des caractéristiques propres au médium adopté; notions de mise en scène; logistique et planification du projet; élaboration d'une campagne publicitaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante, en collaboration avec le groupe, crée le projet et participe à sa réalisation avec le concours de la personne enseignante.

En atelier, elle conçoit et élabore le projet en veillant au respect des normes de la production, elle suit les étapes qui assurent au projet sa cohérence et elle se dote de ressources qui permettent sa réalisation en prenant part à des comités. Elle est aussi initiée, par des exercices d'art dramatique, aux techniques d'interprétation et elle participe aux répétitions en prévision de la diffusion publique.

Comme travail personnel, la personne étudiante assemble les éléments essentiels à la représentation (recherche, conception, travail sur les textes, familiarisation avec les outils techniques, etc.) et produit un bilan de son processus créatif.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la qualité de la langue.

601-220-AH	1-2-3	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Revue littéraire		
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication (atteinte partielle)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-219-AH; 601-216-AH; 601-218-AH; 601-222-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours Revue littéraire, porteur de l'épreuve synthèse de programme, est consacré à la production de la revue de littérature du Collège Ahuntsic : Horizons. Ce cours s'inscrit en continuité directe avec le cours Parcours littéraire, où la personne étudiante a amorcé la conception de son projet.

Au terme de ce cours, la personne étudiante aura intégré les connaissances et les habiletés acquises au cours de sa formation en Études littéraires. Le projet de fin d'études consiste à produire, conjointement avec les autres personnes étudiantes du groupe, une revue littéraire. La revue Horizons consacre des dossiers à des oeuvres littéraires francophones et de langue étrangère, d'aujourd'hui et d'autrefois. Travaillant au sein d'un comité de rédaction, la personne étudiante est amenée à livrer une réflexion rigoureuse sur un sujet littéraire de son choix, en s'appuyant sur une documentation solide et en intégrant les connaissances littéraires qu'elle a acquises et ses habiletés en composition, en écriture et en organisation.

Les oeuvres qui font l'objet de dossiers servent de point d'ancrage à la rédaction de textes divers : étude, texte de création, entrevue avec des auteurs, bibliographie commentée, etc. Ces différents moyens d'expression permettent à la personne étudiante de communiquer le résultat d'une réflexion et d'un processus de création stimulés par les oeuvres étudiées. La personne étudiante utilise aussi les technologies appropriées à la recherche documentaire, à l'édition et au traitement de l'information. Au terme de ce travail, elle doit concevoir et organiser une soirée de lancement de la revue.

Les principaux éléments de contenu du cours sont : intégration personnelle des acquis (connaissances théoriques, compétences analytiques et rédactionnelles) en Études littéraires.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante assiste à la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe à des discussions. En atelier, en collaboration avec les autres membres du comité de rédaction dont elle fait partie, la personne étudiante participe à la planification, à l'édition et à l'élaboration du lancement de la revue Horizons.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit des ouvrages critiques, mène une réflexion rigoureuse sur l'oeuvre qu'elle étudie et produit son étude, son texte de fiction et d'autres textes (mot de présentation, entrevue...) qui composeront le numéro dont elle est responsable. Sous la supervision de la personne enseignante, elle effectue plusieurs versions de ses textes en prévision d'une version finale. À la fin de la session, elle présente le résultat de ses travaux au groupe et intègre ses acquis en histoire de l'art à cette occasion.

En tout temps, elle porte une attention particulière à la langue écrite.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEC-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEC-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEC-AH ou 604-AFC-AH ou 604-AFX-AH	

Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication	601-217-AH	
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication	520-108-AH 601-226-AH 520-109-AH 601-227-AH	
054R	Expliquer les enjeux culturels nationaux	601-217-AH	
054S	Fonder un jugement critique	601-218-AH 601-222-AH 601-216-AH	
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine	520-110-AH	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication	601-219-AH 601-220-AH	
054V	Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication	601-221-AH 601-218-AH 601-222-AH 601-216-AH	
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création	601-214-AH	
054X	Réaliser un projet de création	601-228-AH	
0553	Apprécier un ensemble d'oeuvres	601-219-AH 601-223-AH	

Équivalence

Une personne étudiante peut se voir accorder une équivalence lorsqu'elle démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'elle a atteint les objectifs du cours pour lequel elle fait une demande d'équivalence. La personne étudiante qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences

Une reconnaissance officielle peut être accordée à la personne admise qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'elle a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. La personne étudiante qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de la personne étudiante.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.